

SIRTAINE, Maria. *Les heures ardentes*, poèmes. Paris-Liège, « L'Édition artistique ». In-8° (18,5 × 11,5), 102 p.

SOTTIAUX, Jules. *L'originalité wallonne*. Paris-Liège, « L'Édition artistique ». In-8° (18,5 × 12), 428 p. Prix : 3 fr. 50.

THOMAS, Louis. *La maladie et la mort de Maupassant*. Bruges, Arthur Herbert. In-8° (17,5 × 11), 103 p. Prix : 2 fr. 50.

WAUTHY, Léon. *L'inutile Effort*, roman. Paris-Liège, « L'Édition artistique ». In-8° (18,5 × 12), 121 p.

Bulletin d'histoire linguistique et littéraire française des Pays-Bas, publié par Georges DOUTREPONT et le baron BÉTHUNE, avec la collaboration d'anciens membres de la Conférence de philologie romane de l'Université catholique de Louvain et d'autres romanistes. Années 1902-03. Bruges, L. de Planeke. In-8° (25 × 16,5), 216 p.

La Nation Belge. 1830-1905. Conférences jubilaires faites à l'Exposition Universelle et Internationale de Liège en 1905. Liège, Desoer ; Bruxelles, Weissenbruch. In-8° (26,5 × 18), xxi + 489 p. Prix : 12 fr. 50. [Envoi du Comité exécutif de l'Exposition de Liège.]

L'Afronté, Almanac walon. Deuzième année, 1907. Dison, Winandy. In-8° (17,5 × 12,7), 96 p. Prix : 15 c.



LITTÉRATEURS FRANÇAIS DE WALLONIE

Hubert Stiernet

De tous nos écrivains, l'auteur des *Histoires hautes* est peut-être celui qui possède le tempérament le plus compliqué. Ce Hesbignon — M. STIERNET est né à Waremmé — réunit en lui un observateur, un visionnaire et un psychologue. C'est par un roman psychologique, *Pierre Lauriol*, qu'il a débuté. Il était tout jeune alors et son inexpérience se trahit par des défauts de composition ; on trouve cependant déjà dans cet ouvrage des fragments remarquables, des caractères superbement analysés, des pages d'une écriture nette et serrée qui annonce un vigoureux talent d'écrivain. Un peu plus tard, il publia, à l'intention des enfants, sa jolie *Histoire du Chat, du Coq et du Trombone*. Ce livre, illustré par le maître dessinateur Amédée Lynen, fut un des premiers à introduire une note d'art dans un domaine où pullulaient les fadaïses et les histoires à l'eau de rose. En même temps, Hubert STIERNET donnait à la « Jeune Belgique », à la « Wallonie », à la « Société nouvelle », à la « Revue de Belgique », des contes finement ciselés, où sa riche personnalité s'affirmait sous son vrai jour. C'étaient les *Contes au Perron*, qui parurent en volume en 1893.

Ce livre présente les qualités et les défauts de beaucoup d'œuvres publiées en Belgique à cette époque par nos meilleurs écrivains. Notre renaissance littéraire fut surtout une réaction contre le style incolore et sans vie dont se servaient d'une manière à peu près générale, avant 1880, les littérateurs belges. Comme toute réaction, elle eut ses excès. On sacrifia souvent le contenu au contenant. On prit l'habitude de juger la littérature à peu près de la même manière

que la peinture. On soignait trop souvent le morceau aux dépens de l'ensemble. Quelques-uns des *Contes au Perron* ne sont pas tout à fait sans reproches sous ce rapport. Par contre, d'autres — et ce sont les plus nombreux — nous montrent M. STIERNET déjà libéré de cet écueil. « La Fête à Dolée », « Jésus », « Paternelle Scélératesse », « Soléal », « Le Faucon blanc », « Le Locataire » — ce dernier surtout — sont des histoires fouillées et bien conduites. Quoique appartenant, par les sujets, à des genres fort différents, elles procèdent toutes d'un même esprit. Sauf « Soléal » et « Le Faucon blanc », qui sont des contes féeriques, toutes sont de petits



dramas d'une facture sobre, que traverse un sourd rayon de lumière fantastique. Les personnages sont en général des gens qui ont commis une faute dont le souvenir empoisonne leur existence; ils luttent contre le remords, contre la peur, contre le destin implacable, ou sont les jouets de quelqu'un qu'ils ont offensé et qui se venge par delà la mort.

Dans les *Histoires hantées*, nous retrouvons M. STIERNET tel qu'il s'était révélé dans les *Contes au Perron*. Comme tous les artistes qui ont une personnalité tranchée, il est resté fidèle à lui-même. L'imitation des écrivains notoires ou glorieux, à laquelle

s'abandonnent si facilement ceux qui sont plus préoccupés du succès que soucieux de traduire leurs propres rêves, ne l'a pas entraîné hors de sa route. Ce sont de nouveau des histoires réalistes mêlées à des récits de pure imagination et à des études psychologiques qu'il nous donne. Mais le cadre de son art s'est élargi. Il se meut avec plus d'aisance dans le domaine spécial dont il s'est fait l'explorateur et il y promène une lumière plus intense et plus vive. Son style aussi a acquis plus d'ampleur et de sûreté. A côté de « La Fête à Dolée », qui était une ravissante aquarelle, « La Girouette » et « L'Enseigne » apparaissent comme des tableaux de maître. Comme il est vivant et bien campé, par exemple, cet Abdômère, qui ayant fait échouer le projet d'un de ses vieux amis qui voulait placer une girouette sur la maison communale, devient la cause indirecte de sa mort et se croit

ensuite poursuivi par le défunt qu'il essaye vainement d'apaiser en obtenant l'exécution de son projet! « La Girouette » est une histoire comique, mais d'un comique spécial. S'il fallait chercher une famille à Abdômère, on la trouverait parmi les personnages de Dickens plutôt que chez ceux de Maupassant. Comme la plupart des conteurs du nord, M. STIERNET grossit ses personnages, amplifie leurs gestes, gonfle leurs actes et déforme leur milieu. Ses héros en acquièrent des figures épiques. Tout grandit de même autour d'eux. Dans « L'Enseigne », l'auteur nous présente une auberge dont le propriétaire raconte l'histoire. Au travers de son imagination grossissante, elle devient quelque chose d'énorme, un lieu symbolique et sacré, le panthéon où reposent toutes les vieilles gloires du village. Ces exagérations n'enlèvent toutefois pas à la vie réelle sa véritable physionomie. Ce sont bien des paysans heshignons que nous avons devant nous. C'est bien la Heshaye qui déroule autour d'eux ses plaines ondulées. Quelques lignes lui suffisent pour tracer la silhouette des uns et fixer la poésie de l'autre. Il ne s'arrête guère à la couleur et à la forme des choses. Son regard va plus loin. Derrière les apparences, c'est toujours l'âme qu'il cherche à saisir. Ses décors ont généralement plus de caractère que de charme et c'est par la puissance de leur vie infiniment plus que par le pittoresque ou la grâce de leurs gestes que ses personnages nous empoignent.

Nous retrouvons les mêmes progrès dans les contes de pure imagination et dans les études psychologiques. « Soléal » et « Le Faucon blanc », où M. STIERNET avait révélé de précieux dons d'invention, étaient déjà de très belles histoires. « La Vierge au Rouet » est un petit chef-d'œuvre. Rien de matériel n'alourdit cette jolie légende, qui semble tissée avec des rayons de lune. Une fée et un petit berger se sont aimés miraculeusement sur la terre; plus tard, ils se retrouvent dans le ciel sous la forme de deux étoiles; la voie lactée les sépare, mais une fois l'an, les dieux bienveillants permettent qu'ils se réunissent :

« Cependant, chaque année, le septième jour de la septième lune, vous n'entendez plus jamais caqueter dans les pommiers; et vous ne verrez pas s'élever, le long des peupliers en aigrette, le vol lent et cahoté des oiseaux blancs et noirs, à la queue trop lourde; parce que ce jour, les pies charitables prennent leur essor vers les hautes régions et vont construire, ouvriers innombrables et habiles, un pont au-dessus de la voie lactée. Puis, quand vient la grande nuit, quoique le ciel en cet instant soit de pure améthyste, toutes les étoiles baissent discrètement leurs paupières et, dans l'immuable silence céruléen, aux deux bouts opposés de la passerelle merveil-

leuse, le père fidèle et la Vierge au Rouet s'avancent l'un vers l'autre, ravis comme au jour de la première rencontre, et répètent, frémissants, l'ineffable duo d'amour du Père et de l'Étoile. »

Les Histoires hautes se terminent par une superbe étude psychologique : « Fermel ». C'est l'autobiographie d'un malheureux qui a eu pour père un ivrogne et un assassin. Ni son intelligence, ni sa volonté ne parviennent à dominer les tares héréditaires qui germent et grandissent en lui. Après une enfance misérable et une jeunesse sans joie, au moment où il croit avoir trouvé un peu de bonheur dans l'amour, une désillusion cruelle lui fait tuer sa fiancée et l'homme qu'il considérait comme son seul ami.

« Fermel » est l'histoire la plus parfaite et la plus poignante qu'ait écrite STIERNET. Ici les personnages, le décor, le style concourent avec une rigueur pour ainsi dire mathématique à l'effet que l'auteur a voulu produire. Ici le destin ne revêt plus la forme sommaire sous laquelle l'esprit crédule et impressionnable d'un paysan peut se le représenter. Le monstre est au contraire un de ces sphynx que la science a couchés sur ses livres, mais dont elle n'a pas pénétré l'énigme. C'est un mystérieux point noir qui entache une âme et qu'on ne peut empêcher de grandir, un ennemi invisible qu'on porte en soi et contre lequel on ne peut rien. « Fermel » est une mâle eau-forte, où tous les personnages apparaissent comme taillés au couteau sur un fond de ténèbres. Il s'en dégage à la fois de la cruauté, de la pitié et de l'amour. Derrière l'analyste impitoyable, on sent un grand cœur aimant dont les battements résonnent sous le dur métal des phrases. Nous venons de voir quelle langue vive, souple, légère et transparente M. STIERNET met au service de sa fantaisie quand elle l'emporte dans le monde des fées. Voici un portrait, découpé dans « Fermel », qui montre la face sombre de son talent et de son style :

« Le souvenir des choses de cette nuit me brûle encore les yeux : Grand'mère était assise à table, son mouchoir sur la tête, son jupon relevé sur ses épaules comme quand elle allait mendier; elle buvait une tasse de café, pendant que mon père, debout près du voisin, parlait d'un ton de voix moins rogue que d'habitude; chacun des hommes tenait en main un verre rempli de genièvre. On n'entendait rien au-dehors et les paroles du maître de la maison avaient une résonnance étrange.

» La chère vieille, horriblement pâle, se leva sans un mot et, d'un pas saccadé, lent et tragique, se dirigea vers la porte, suivie des deux hommes.

» Ils la hissèrent sur la charrette, où ses grandes proportions lui donnèrent soudain, dans l'obscurité, l'apparence fantastique d'une statue de pierre que des bandits descellaient pour la faire tomber.

» — Asseyez-vous dans le fond, vous serez mieux, dit mon père.

» — Ne gênez pas trop votre compagnon, ajouta le messager. Il voulait parler d'un porc couché dans le véhicule. »

Ce magnifique tableau, si plein dans sa concision, ne constitue pas une exception dans cette nouvelle. Tout est écrit dans la même langue, sobre et ferme. C'est le digne couronnement d'un livre qui contient plusieurs histoires de tout premier ordre et qui n'en renferme aucune qui soit indifférente. À côté des récits que nous avons cités comme étant les plus caractéristiques, on trouve encore toute une série d'excellents contes, dramatiques aussi pour la plupart, mais moins sombres et moins angoissants que « Fermel ». Avec les *Histoires hautes*, Hubert STIERNET s'est assuré une belle place dans la galerie des conteurs qui ont contemplé la vie à travers le voile doré ou noir de leur imagination et dont Dickens, Hoffmann et Poë sont les grandes figures.

HUBERT KRAINS.



Bibliographie

STIERNET, HUBERT. Né à Waremme, le 5 juillet 1863.

1. — Ouvrages :

- 1888.** — *Pierre Lauriot*, roman [suivi de deux nouvelles : *Le Ruban bleu* et *Premier baiser*]. Bruxelles, Lebègue.
1 vol. in-8° (12 × 19), 232 p. Prix : 3 fr.
- 1890.** — *Histoires du Chat, du Coq et du Trombone* [trois contes]. Illustrations de Amédée LYNEN. Bruxelles, Lebègue.
1 vol. in-8° (23 × 15), 158 p. Prix : 1 fr. 50.
- 1893.** — *Contes au Perron*. [Contes et nouvelles.] Bruxelles, Charles Vos.
1 vol. in-8° (12 × 19), 188 p. Couverture parcheminée. Prix : 2 fr.
- 1906.** — *Histoires hantées*. [Nouvelles.] Bruxelles, Association des Ecrivains belges *, Dechenne, éditeur.
1 vol. in-8° (12 × 19), 250 p. Prix : 3 fr. 50.

2. — Collaboration :

- Caprice-Revue*, Liège, 1888 : Nouvelles.
- La Wallonie*, Liège, 1888 et suiv. : Contes.
- La Revue de Belgique*, Bruxelles, 1889 : Nouvelle.
- La Jeune Belgique*, Bruxelles, 1890-1893 : Nouvelles.
- Almanach de l'Université de Gand*, 6^e et 7^e années, 1890 et 1891 : Nouvelles.
- La Société Nouvelle*, Bruxelles, 1892 et suiv. : Nouvelles et critique littéraire.
- Le Coq rouge*, Bruxelles, 1895-1897 : Nouvelles et critique littéraire.
- Le Réveil*, Gand, 1892 et suiv. : Nouvelles et critique littéraire.
- Le Thyrs*, Bruxelles, 1901-1905 : Nouvelles et critique littéraire.
- La Belgique artistique et littéraire*, Bruxelles, 1906 : Nouvelle.



Les Médailleurs au Pays de Liège

CHAPITRE IV

Les derniers graveurs de la Principauté

Jacoby — Léonard Jéhotte

En l'an 1727, la fabrication des monnaies avait été complètement suspendue à Liège. L'atelier resta inactif jusqu'au *sede vacante* de 1744 (1).

On ignore quel fut le graveur du Chapitre à cette dernière date; toujours est-il qu'alors on frappa des ducats, des écus, des escalins et des liards (2).

Nous ne connaissons pas non plus le nom de l'artiste qui tailla les coins des monnaies de Jean-Théodore de Bavière (3); il y avait bien alors à Liège un graveur qui n'était pas dépourvu de talent, Philippe-Joseph JACOBY, mais il est peu probable qu'il était attaché à la monnaie, vu que, en 1763, pendant le *sede vacante*, c'est Jean-Noël DREPPE qui fut d'abord chargé de graver les monnaies du Chapitre.

Philippe-Joseph JACOBY naquit à Liège vers 1708. A quatorze ans, il perdit ses parents, et son tuteur L. de Thier l'envoya à Cologne pour s'y initier à l'art de la gravure. On ignore combien de temps il passa dans cette ville; son apprentissage terminé, il aurait même

(1) DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liège*, p. 384.

(2) DE CHESTRET, p. 362-364.

(3) DE CHESTRET, p. 364-371.

voyagé en Allemagne et en France; il s'adonna certainement à l'art de la gravure en taille douce, car les collections d'estampes contiennent une série de pièces de valeur moyenne dues à son burin; il grava également des pierres fines, mais aucune de celles-ci ne paraît être conservée.

Quoi qu'il existe dans les cartons de l'Académie des Beaux-Arts de Liège une copie à la sanguine, laissée inachevée, d'une gravure de SADELEER, au verso de laquelle est écrit « Jacoby a fait ce dessin en 1727 » (1), le premier document certain de son séjour à Liège ne peut être antérieur à l'an 1746.

C'est une médaille qui appartenait au Cabinet du comte de Renesse, mais qui paraît être perdue aujourd'hui.

Au droit, JACOBY y avait représenté Jean-Théodore de profil à gauche avec l'inscription *Johannes Theobaldus Dux Baruciae*; et il avait continué au revers l'énumération des titres du prince-évêque: *Cardinalis dux episcopus et princeps Leodiensis* (2) *Frisiagensis* et *Ratisbonensis*, autour d'un écusson sous lequel est étendue une bandelette avec la devise: *Virtute unita* (3).

Comme le dessin qu'en a donné de Renesse est plutôt médiocre, il est impossible de se faire une opinion sur cette première médaille.

Le chef-d'œuvre de JACOBY est un grand médaillon en fonte typographique à l'effigie du même Jean-Théodore de Bavière (4). Le prélat est représenté en buste, de profil à gauche, vêtu d'un manteau d'hermine, tenant de la main droite l'extrémité d'une croix qui lui pend au cou. Le buste est posé sur une aigle éployée tournée vers un lion protégé par un cartouche aux armes de Bavière, contre lequel s'appuie le bonnet ducal posé sur une console; devant, le chapeau de cardinal et la croix de Jérusalem; derrière, la mitre, la crosse et l'épée.

(1) Le meilleur travail sur Jacoby est celui de DE CHESTRET: *Notice sur P. J. Jacoby, graveur liégeois du XVIII^e siècle. Revue belge de Numismatique*, 1891, pp. 88-100.

(2) J.-S. HENIER, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois*, p. 161.

(3) « Jean-Théodore, duc de Bavière, cardinal, duc, évêque et prince de Liège, de Freisingen et de Ratisbonne ». Il y a certainement une faute dans cette légende. De Renesse et son graveur doivent avoir mal lu le revers. Sans doute, après *Cardinalis*, au lieu de *DUX*, faut-il lire *D G*, c'est-à-dire *Dei gratia*, par la grâce de Dieu, formule régulière.

(4) « Unis par la Sagesse » du prince.

(5) On en connaît deux exemplaires: l'un est au Cabinet royal de Munich (*Mitteilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft*, 1882, pl. I, n° 3); l'autre fait partie des collections de M. le baron de Chestret. Il a été reproduit par la phototypie en grandeur naturelle dans la *Revue belge de Numismatique*, 1891, planche IV.

Tout autour, la légende: *Johannes Theobaldus Baruciae dux, Sanctae Romanae ecclesiae cardinalis Dei gratia episcopus et princeps Leodiensis Frisiagensis et Ratisbonensis*, etc., etc., etc. (1). Au bas, sur une bandelette, l'inscription: *Belgica unita* (2).

Cette composition de JACOBY est finement ciselée. C'est sans conteste une des maîtresses œuvres du XVIII^e siècle. L'ensemble est admirablement équilibré dans toutes ses parties; le seul détail qui me paraisse malheureux est le lion: il ressemble plus à un gros chien à long poil, couché dans sa niche, qu'au grand fauve du désert. Mais, je dois me hâter de le dire, c'est là un défaut commun à tous les lions du XVIII^e siècle.

Ce médaillon est daté de 1758. Or, en 1752, au cours d'une réception qui avait eu lieu chez le Prince à l'occasion de sa fête, « la cour vit avec plaisir un très beau médaillon gravé par le sieur Jacobi et représentant son Éminence. Au bas du buste étaient les attributs convenables, au sujet de la devise: *Populorum amor*. Outre la parfaite ressemblance, les connaisseurs jugèrent que tout l'ouvrage était un chef-d'œuvre digne des plus beaux temps. Jacobi travaillait alors à un médaillon du duc Charles de Lorraine, sur lequel il aura pu graver sans craindre de critique: *Belgica unita*. » (3)

JACOBY fit donc deux médaillons de Jean-Théodore de Bavière; il me paraît probable qu'ils étaient dissemblables: Devaulx dit qu'« au bas du buste étaient les attributs convenables au sujet de la devise *Populorum amor* ». Les insignes qui figurent sur notre pièce ne répondent guère à cette description. Il est, par conséquent, probable que JACOBY exécuta deux compositions différentes.

Quant au médaillon de Charles de Lorraine, auquel DEVAULX fait allusion, il fut, selon toute apparence, remis au gouverneur général des Pays-Bas; on en trouve trace dans le catalogue des objets précieux laissés à sa mort par Charles de Lorraine (4). Aujourd'hui, il paraît être perdu.

Pendant le *sede vacante* de 1763, Jean-Noël DREPPE avait été désigné pour graver les monnaies du Chapitre (5); on ne sait pour-

(1) « Jean-Théodore, duc de Bavière, cardinal de la Sainte Eglise romaine, par la grâce de Dieu prince-évêque de Liège, de Freisingen, de Ratisbonne, etc., etc., etc. »

(2) « Amour des Eburons ».

(3) DEVAULX, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du Pays de Liège*, manuscrit, t. IV, folio 201, cité par DE CHESTRET, *Revue belge de Numismatique*, 1891, p. 97.

(4) *Catalogue des effets précieux de feu Son Altesse Royale le duc Charles de Lorraine et de Bar*, Bruxelles 1781, p. 42.

(5) DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liège*, p. 384.

quoil, sa commission lui fut subitement retirée, JACOBY fut chargé de le remplacer. Il grava donc l'écu au saint Lambert (1) mais, sans doute, il était encore tout à fait inexpérimenté, car des procès-verbaux dressés à la Monnaie de Bruxelles, nous apprennent qu'il y fit essayer sans succès des coins qu'il avait gravés à cet effet (2).

Il vit sa commission renouvelée pendant les vacances de Siège de 1771 et de 1784; des divers types de saint Lambert qu'il exécuta, le dernier est peut-être le plus beau de tous ceux qui furent créés.



JACOBY. Ecu au S.-Lambert frappé pendant la vacance de siège de 1784.

A l'avènement de Charles d'Oultremont au trône de Liège, ce fut lui qui grava le jeton commémoratif.

L'évêque y est représenté le profil à gauche avec la légende suivante disposée sur deux lignes : *Car[olus] e[c] c[om]m[it]ibus[us] ab Oultremont Dei g[ra]tia ep[iscopu]s p[ri]nceps Leod[ic]ensis, DELICIAE CIVIVM (3)*. Le chronogramme donne 1764, date de l'entrée du prince à Liège. Au revers, l'œil de Dieu dans les nuages regarde le perron liégeois auquel une femme vient suspendre un écu aux armes d'Oultremont (4).

Le portrait du prélat est bien étudié et doit être ressem-



JACOBY. Jeton commémoratif de l'avènement de Charles d'Oultremont au trône épiscopal.

blant; peut-être, la dégradation des plans n'est-elle pas bien observée; mais le revers manque d'originalité, et surtout de perspective.

En 1775, les peintres FASSIN et DEFRANCE ayant conçu le dessein d'établir à

(1) DE CHESTRET, *o. c.*, p. 372-73.

(2) A. DE WITTE, *Revue belge de numismatique*, 1898, p. 107-108.

(3) « Charles, comte de la famille d'Oultremont, par la grâce de Dieu prince-évêque de Liège, délices de ses concitoyens. »

(4) S. CUMONT, *Revue belge de Numismatique*, 1886, p. 116.

Velbruck qui fonda l'Académie des Beaux-Arts, à laquelle il affecta une partie des biens des Jésuites dont l'ordre venait d'être supprimé (1).

JACOBY grava à cette occasion la médaille que voici. Elle fut frappée l'année suivante à Bruxelles, vu que le balancier de Liège était pour lors hors de service (2).

Il s'était inspiré à cet effet de la composition que Jacques Roettiers travaillant pour les académies de Belgique, avait copiée de celle qu'avait créée Thomas Bernard pour fêter la fondation à Rome en 1667, d'une succursale de l'École de peinture et de sculpture de Paris (3).

Au droit, sous l'inscription *Artes Instauratae* (4), se dresse le perron liégeois; à droite, un petit amour armé d'une palette et d'un pinceau peint un héros tenant une corne d'abondance, sur une toile appuyée contre le perron; un deuxième amour, assis à l'avant plan sur les marches du perron, grave au burin, et à gauche, un troisième également assis, sculpte un buste antique à grands coups de marteau. A l'exergue on lit la date MDCCCLXXV.



JACOBY. Médaille de la fondation de l'Académie des Beaux-Arts à Liège.

Le revers est occupé par une inscription en six lignes : *Regnante Francisco Carolo, academia picturae, sculpturae, sculpturae Leodii erecta (5)*.

Quatre ans plus tard, le prince de Velbruck fonda la Société d'Emulation. Il lui donna une sorte de caractère officiel en plaçant sous sa surveillance divers établissements d'instruction, et tout particulièrement l'Académie de peinture, de sculpture et de gravure. Pour rappeler cette sorte d'union, JACOBY grava une médaille pour laquelle il utilisa le droit de la précédente. Au revers, on y voit un caducée ailé soutenu par deux mains entrelacées. Une double inscription circulaire dit : *Academia picturae, sculpturae, sculpturae socie-*

(1) U. CAPITAINE, *Notice historique sur la Société libre d'Emulation de Liège*, dans l'*Annuaire* de cette Société, année 1856, p. 55.

(2) DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liège*, pp. 373-375.

(3) VOY. A. DE WITTE, *La Gazette numismatique*, 1906, p. 9.

(4) « Etablissement des arts ».

(5) « Sous le règne de François-Charles, création à Liège de l'Académie de peinture, de sculpture, de gravure ».

jusque *Armentulionis, regnante Franceseo Carolo Leodii erecta* (1).

Plus tard, quand le prince de Hoensbroueck eut succédé à Velbruck, on crut une nouvelle médaille. Ce fut encore JACOBY qui, malgré son grand âge la composa. Elle ne brille pas non plus par son originalité.

Au droit, sous l'inscription *Academia facere* (2), une femme coiffée d'une couronne murale est assise; elle s'appuie du bras gauche contre le perron liégeois auquel sont suspendus les écussons de Velbruck et de Hoensbroueck; sur le sol, un marteau, une équerre, un compas avec palette, un appui-main, des pinceaux et un portrait; à l'exergue :



JACOBY. Médaille de l'Académie des Beaux-Arts et de la Société d'Emulation de Liège.

Leodii, anno MDCCXXXV.

Au revers le caducée ailé soutenu par deux mains enlacées de la médaille précédente, avec l'inscription *Academia picturae sculpturae, Societasque Lemulionis regnante et auspicate Constantino Francisco* (3).

Ce fut la dernière œuvre de JACOBY. Au commencement de 1789, il écrivit au chapitre, une lettre dans laquelle il le priait de daigner « accorder sa survivance à Léonard JÉHOTTE, son seul et unique élève ».

JACOBY mourut à Liège, le 23 septembre 1794.

L'année même où son maître en avait exprimé le désir, Léonard JÉHOTTE (4) avait obtenu le titre de graveur du Chapitre cathédral. Il était tout jeune encore; fils de Jean Jéhotte, qui exploitait une houillère, il était né à Herstal, le 1^{er} août 1772; son père voulait en faire un horloger, mais ses dispositions pour le dessin le firent entrer dans l'atelier de JACOBY, où il apprit la gravure en pierre fines et en

(1) « Académie de peinture, de sculpture, de gravure, et Société d'Emulation, établie à Liège sous le règne de François-Charles ».

(2) « Pour favoriser les arts. »

(3) « Académie de peinture, de sculpture, et Société d'Emulation, sous le règne et les auspices de Constantin-François ».

(4) Il existe deux articles principaux sur Léonard Jéhotte; GUIOTH. *Léonard Jéhotte. Revue belge de Numismatique*, 1853, pp. 404-408.— L. ALVIN. *Notice biographique sur Léonard Jéhotte. Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1862, pp. 153-184. L'article de Pior dans la *Biographie nationale* est une simple compilation. — Dans la suite de cet article, les noms de Guioth et Alvin suivis d'un numéro d'ordre renvoient au catalogue de l'œuvre de Léonard Jéhotte dressé d'une manière incomplète par ces deux auteurs.

médailles; il suivit également des cours de l'Académie de dessin et, en 1788, se vit décerner un prix par la Société d'Emulation; il est probable que c'est à l'Académie qu'il apprit à graver en taille-douce.

Pendant le *sedes vacante* de 1792, ce fut Léonard JÉHOTTE qui grava les coins du ducal, de l'écu et de l'escalin (5). Ils ne présentent rien de bien particulier; le jeune graveur se borne à reproduire les types traditionnels et particulièrement celui que JACOBY avait gravé en 1771. Mais bientôt, le pays de Liège disparut de la carte politique de l'Europe; Léonard JÉHOTTE qui, pendant la révolution liégeoise, avait commandé une section de la garde urbaine, reprit le burin; il tailla en relief, pour l'administration française et celles des nombreuses communes du pays, quatre à cinq cents sceaux, timbres et cachets, qu'il s'appliqua à varier dans la mesure du possible; il s'adonna à ce moment à la gravure sur pierre fine et à celle en taille-douce (6); l'occasion de graver des médailles semble ne s'être présentée à lui qu'assez rarement. Pourtant, en 1808, il en exécuta une pour la *Société libre des sciences physiques et médicales de Liège*.



Constantin Jéhotte. — Médaille-souvenir à l'effigie de Léonard Jéhotte, son père.

En 1811, la Société libre d'Emulation lui en commanda une autre.

En 1818, il composa pour une famille d'Aix-la-Chapelle un jeton en cuivre jaune portant à l'envers les attributs des sciences et des arts, et au revers un œil avec une légende. Ces diverses pièces ne me sont connues que par le catalogue de l'œuvre du graveur, dressé par Louis ALVIN (7).

La même année, il grava une médaille destinée à être employée par les communes du royaume à des usages divers, mais tout particulièrement pour servir de récompense. Le droit porte les armes des Pays-Bas, le revers est entouré de deux branches de chêne encadrant un espace libre destiné à recevoir une inscription (8). Le Cabinet

(1) DE CHESTRET. *Numismatique de la principauté de Liège*, pp. 375-376.

(2) On trouvera une liste des gravures de Léonard Jéhotte sur pierres fines et sur cuivre à la suite de l'article de Louis ALVIN. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1862, pp. 178-181.

(3) ALVIN, 2 à 4.

(4) GUIOTH, 1; ALVIN, 6.

des Médailles de l'État en possède divers exemplaires portant les inscriptions : *Collège de la ville de Limbourg* ; — *Bollaert* ; — *Woudelgem*.

En 1821, Léonard JÉHOTTE grava à nouveau pour la famille de Méan un jeton en cuivre qui avait été frappé en 1693 pour le grand doyen de Liège F.-J. de Méan (1). On ignore pour quelle cause l'artiste liégeois remplaça la date de 1693 par celle de 1694 (2).

La dernière œuvre de Léonard JÉHOTTE, sous le régime hollandais, fut sa médaille à l'effigie du roi Guillaume I^{er}, dont le revers a été composé en 1829 pour l'Exposition de l'Industrie. Au droit, *Wilhelmus I Belgarum rex* (3), avec à gauche la tête du roi.

Au revers, *Floccant parvis artes, fugiant tenebrae* (4). Sur un rivage, où s'élèvent une usine et un temple, descend un génie ailé tenant de la main droite une branche d'olivier et de la gauche un flambeau; sur les flots, un vaisseau navigue (5).

Les événements de 1830 mêlèrent Léonard JÉHOTTE au mouvement insurrectionnel. Ce fut lui qui grava les insignes de la garde urbaine, petites médailles grossières, en étain. Au droit, on y lit :

Garde urbaine liégeoise ; au-dessus, *Liberté* ; au-dessous, *Ordre public*. Au revers, il se borna à imprimer dans le coin les mots *Légion* et *Compagnie*. On ajouta les autres désignations après la frappe au moyen de poinçons ; il y avait quatre légions : celles du *Nord*, du *Sud*, de l'*Est* et de l'*Ouest* et chacune d'elles comprenait sept ou huit compagnies. Il ne fit pas de coin spécial pour l'*Harmonie*, dont le nom est frappé en creux dans le champ de revers (6).



L. JÉHOTTE. Médaille en l'honneur de Charlier-la-Jambe-de-bois.

Quelques mois plus tard, après le fameux combat du Parc, où les Liégeois de Charles Rogier et tout particulièrement l'artilleur Charlier, se couvrirent de gloire, il grava une médaille en l'honneur de ce dernier (7). Au droit, *Charlier dit la*

(1) ALVIN, 7.

(2) En outre, l'œuvre de Jéhotte n'est pas une reproduction exacte de la pièce de 1693. Ni les armoiries qui figurent au droit, ni le navire qui occupe le champ du revers ne sont des copies du modèle. L'artiste liégeois a traité les motifs à sa manière.

(3) « Guillaume I^{er}, roi des Belges ».

(4) « Que les arts de la paix fleurissent, que les ténèbres soient dispersées ».

(5) GUIOTH, 2 ; ALVIN, 8.

(6) GUIOTH, 3 et 4 ; ALVIN, 9.

(7) GUIOTH, 5 ; ALVIN, 10.

jambe de bois, avec à droite le buste de Charlier sauglé dans son uniforme d'artilleur et coiffé du shako dont le fond est replié sur l'oreille. Au revers, *Régénération de la Belgique*, 1830.

Dans le champ, en fleuron, l'artilleur à la jambe de bois pointe son canon vers la gauche. En dessous : *Bruxelles*, 23, 24, 25, 26 septembre.

Le buste du droit, gravé avec le plus grand soin, quoique sans recherche, donne l'impression d'un portrait très réaliste.

Quelques années s'écoulaient encore avant que notre graveur trouve l'occasion de reprendre son burin. En 1834, la ville de Liège, désirant avoir une médaille à décerner comme récompense, s'adresse à lui. Il tailla dans ce but un coin qui est peut-être la plus élégante de ses compositions ; dans la légende : *Au mérite*, contre un socle décoré du perron liégeois et surmonté de palmes et de couronnes, il assit la Ville de Liège, représentée sous les traits d'une femme vêtue à l'antique et coiffée d'une couronne murale ; de la main droite, elle tient une couronne ; de la gauche, elle en repose une seconde sur ses genoux. A l'exergue, on lit : *Remunerando excitat* (1). Ce coin (2) a été frappé avec des revers variés composés d'inscriptions telles que : *Collège municipal*, *Conservatoire royal de Musique*, *Écoles communales*, *École industrielle*, *La Ville de Liège à* etc., etc.

Ce même coin servit à Léonard JÉHOTTE pour le droit de deux autres médailles : d'abord, pour celle qui fut offerte au bourgmestre de Liège Louis Jamme, par les amis de l'instruction publique et des arts (3). Cette pièce est devenue très rare, et je ne l'ai pas vue en nature.

Au revers on y lit l'inscription : *A M. Louis Jamme, bourgmestre de la ville de Liège, les amis de l'instruction publique et des arts*, 25 août 1836.

La seconde médaille fut offerte en 1841 au Chevalier de le Bidart de Thumaide, par le Cercle médico-clinique et pharmaceutique de Liège (4). Le revers porte l'inscription : *Cercle médico-clinique et pharmaceutique* ; puis, dans le champ, sous un serpent buvant dans une coupe, la queue enroulée autour du pied, et un bouquet de fleurs et de fruits, on lit : *A Monsieur le Cher[atier] de le Bidart de Thumaide*.

Mieux connue est sa médaille — souvenir du professeur Ansiaux,

(1) « En récompensant, elle encourage ».

(2) GUIOTH, 5 ; ALVIN, 11.

(3) GUIOTH, 11 ; ALVIN, 12.

(4) GUIOTH, 12 ; ALVIN, 17.

de Liège⁽¹⁾. Au droit, *N. G. A. J. Anstiaux*, et la tête du maître tournée vers la droite, modelée avec le plus grand soin, sans doute, mais avec beaucoup de conventionnel dans la chevelure. Au revers, une simple inscription : *Né à Concy en MDCCXXV, docteur en chirurgie, professeur à l'Université de Liège, mort en MDCCCXXXIV. Par ses collègues et ses amis. 1835.*



L. JÉHOTTE. Médaille-souvenir de N. G. A. J. ANSTIAUX, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Liège.

Lors de l'inauguration du pont de la Boverie, Léonard JÉHOTTE consacra un jeton à rappeler cet événement. À l'avant-plan, se dresse le pont à cinq arches qui barre une vue en perspective de la Ville et de la Meuse vers l'aval. Par delà le pont de la Boverie, on aperçoit diverses usines, le moulin de Bêche, l'Abattoir, le Collège, le pont des Arches. Puis, ce sont l'église S-Pholien, le quai S-Léonard, et la Citadelle qui domine le paysa-

sage. Au revers, l'inscription : *Inauguration du pont de la Boverie, le 27 janvier 1837. M^{re} Moreau et C^{re}, Graveurs.*

L'étude de perspective qui constitue cette médaille montre que Léonard JÉHOTTE possédait cet art à un haut degré : la dégradation des plans est observée avec le plus grand soin, et, sans descendre dans le métal, l'artiste a réussi à donner de la profondeur à son paysage⁽²⁾.

La même année, pour commémorer l'achèvement du monument funéraire élevé à l'archevêque de Méan par son neveu le comte Eugène de Méan, Léonard JÉHOTTE grava une vue de la chapelle de S-Rombaud où est placé le mausolée⁽³⁾. Sous les mots, *Fiat voluntas tua*⁽⁴⁾, un ange annonce au prélat agenouillé sur un coussin à côté des insignes de ses dignités, qu'il va paraître devant Dieu.

Au-dessous le sarcophage. A l'exergue l'inscription : *Inauguré le 19 août 1837. Le revers est tout entier occupé par l'inscription suivante : Erigé dans l'église métropolitaine de Malines par Eugène de Méan. Louis Jéhotte sculpteur.*

En 1843, Léonard JÉHOTTE donna la médaille destinée à être décernée aux concours entre les instituteurs des écoles communales de la province de Liège, en vertu d'un arrêté du Conseil provincial

(1) GUIOTH, 7; ALVIN, 13.

(2) GUIOTH, 8; ALVIN, 14.

(3) GUIOTH, 9; ALVIN, 15.

(4) « Que ta volonté soit faite. »

du 13 juillet 1843⁽¹⁾. Au droit, *Leopold I roi des Belges*, La tête du roi couronnée de laurier, tournée vers la droite. C'est peut-être le portrait le plus élégant et le plus fin qui soit dû au burin de l'artiste. Au revers, l'inscription : *Concours entre instituteurs des écoles communales de la province de Liège. Dans le champ. Arrondissement. Une branche d'olivier et une palme. Au-dessous. Prix de catégorie décerné à... Instituteur.*

Cette même année, notre graveur exécuta un projet de médaille pour l'inauguration du chemin de fer de Liège à Verviers. Il fit servir pour le droit celui de la médaille précédente, et au revers, sous l'inscription : *L'Escart au Rhin*, il fit rouler vers la droite, un train de wagons remorqués par une locomotive. Cette médaille n'a pas été frappée. Il n'en existe que quelques essais en étain. Le Cabinet des médailles de l'État en possède une qui provient de l'atelier même du graveur, sur laquelle ce dernier a tracé à l'encre l'inscription qu'il se proposait de placer à l'exergue du revers. La voici : *Inauguration de la station de Liège, 10 juillet 1842.*

Les derniers travaux numismatiques de Léonard JÉHOTTE datent des années 1845 et 1846.

La première de ces années, on offrit à Liège un grand banquet au Ministre des travaux publics, Antoine Dechamps, à l'occasion de l'inauguration du canal de Liège à Maestricht. On lui remit en même temps une médaille de Jéhotte⁽²⁾.

Au droit, sous l'inscription : *Canal de Liège à Maestricht*, une femme debout, de trois quarts, tient un caducée ailé surmonté d'une main. Derrière elle, le canal. En deçà de celui-ci, des tonneaux et ballots de marchandises sont entassés au pied du Perron liégeois; au delà, à droite, une usine reliée au canal par un chemin de fer aboutissant à un débarcadère auquel un bateau est amarré. Vers la gauche s'étend le canal. Un chalant y navigue. A l'horizon, se profilent des arbres, une usine et une église.



L. JÉHOTTE. Médaille de l'inauguration du Canal de Liège à Maestricht.

(1) GUIOTH, 10; ALVIN, 16.

(2) GUIOTH, 14; ALVIN, 18.

Le revers est occupé par l'inscription suivante : *Règne de Léopold I roi des Belges. A A^e Dechamps, ministre des Travaux publics, l'Industrie et le Commerce de Liège, 1845.*

Cette médaille est fort pauvre comme composition; la figure qui représente le commerce n'est ni gracieuse, ni élégante; le dessin en a été fait « de chic » : les bateaux, par exemple, ont l'air de jouets d'enfant, mais on y reconnaît le burin du graveur, et au point de vue de la technique la pièce est encore très bonne. Il ne faut pas être trop sévère du reste pour cette médaille, Léonard JÉHOTTE avait soixante-quatorze ans lorsqu'il l'exécuta...

Enfin, en 1846, Léonard JÉHOTTE exécuta une médaille destinée à commémorer la fondation de l'Ordre de Léopold. Elle est très simple : au droit, l'inscription *Léopold I roi des Belges* et le buste nu à gauche de notre premier souverain. Au revers, *Ordre de Léopold, Loi du 11 juillet 1832*, et la croix de l'Ordre (1).

On ne reconnaît plus guère la manière de Léonard JÉHOTTE dans l'effigie royale; elle est plus modelée que gravée; il ne serait pas impossible que son fils Constantin n'y ait collaboré. Quant au revers, il est gravé avec toute la vigueur désirable.

En 1846, Léonard JÉHOTTE, aux premières élections qui suivirent la création de la classe des Beaux-Arts à l'Académie royale de Belgique, fut élu membre correspondant de la savante compagnie.

En 1850, il cessa de travailler pour se retirer à Maestricht chez un de ses enfants. C'est là qu'il mourut le premier août 1851, jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il fut inhumé au cimetière de Vivegnis, où son tombeau est orné d'un médaillon à son effigie dû au ciseau de son fils Louis.

L'œuvre numismatique de Léonard JÉHOTTE n'offre rien de saillant ni de particulièrement remarquable. Elle est d'une pauvreté d'imagination extrême; une constatation curieuse, c'est que pas une médaille n'offre de revers à sujet : ils sont occupés par des inscriptions relevées parfois de fleurons. Il semble que toutes les forces de l'artiste aient été épuisées par la conception du droit. Mais là où il se montre réellement supérieur, c'est dans la technique de la gravure; dernier héritier des patients artistes qui taillaient les coins des médailles comme s'il se fut agi de pierres fines, il déploya dans cet art une habileté qu'on ne retrouva plus chez aucun des médailleurs liégeois du XIX^e siècle.

(A suivre.)

VICTOR TOURNEUR.

(1) ALVIN, 19.



Les Sortilèges et Maléfices

dans la tradition populaire wallonne actuelle

II.

Nosologie (1)

(Voy. ci-dessus, p. 30, 245 et 305).

5. — Action magique pure

Nous rangeons dans ce chapitre les sortilèges dont les causes sont mystérieuses et dont le résultat seul est sensible. Le peuple, qui les nomme des *tours*, indique par cette appellation qu'il les attribue à la magie propre des sorciers et des sorcières (2).

Le cas le plus caractéristique est celui qu'on appelle en français **le nouement de l'aiguillette**. L'homme qui en est atteint est dit à Liège *nouki* « noué ». On croit encore, notamment au pays de Charleroi (3), aux noueurs d'aiguillettes.

Pour arriver à ses fins, la sorcière fabrique une petite figure humaine en terre glaise; elle lui donne le nom de l'homme qu'elle veut maléficer; elle ligature l'aiguillette de cette figure: dès ce moment, l'homme est *nouki*, il est réduit à l'impuissance conjugale. (Environs de Liège.)

Autre procédé: La sorcière plante une petite cheville de bois dans l'entre-deux des briques d'un mur; cela faisant, elle dit certaines paroles; aussitôt l'homme a le conduit bouché, il est affligé de rétension ou d'impuissance, selon l'intention que la sorcière a mystérieusement exprimée. (Polleur.)

(1) L'article qui suit termine le chapitre de la Nosologie. Nous parlerons prochainement de la Thérapeutique générale des Maléfices et Sortilèges.

(2) Voir t. IX (1901), p. 189 à 208, notre article sur *la Magie dans la Sorcellerie*, qui nous permettra d'être bref ici.

(3) VAN BASTELAER, *Le vieux Charleroi*, p. 75.